

Le 20 novembre 2014

Réunion Collectif national RASED/ Ministère de l'éducation nationale représenté par Eric Tournier, Conseiller en charge du premier degré, de l'éducation prioritaire et des relations avec les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale et Hélène Ouanas, sous directrice à la direction des affaires scolaires.

Monsieur Tournier rappelle que la politique du ministère s'est inscrite en rupture avec la politique du gouvernement précédent. Il reconnaît l'amorce de création de postes insuffisante à nos yeux. Le travail fait autour des groupes métiers qui ont permis d'établir des fiches correspondantes aux missions des maîtres E, G et des psychologues, lui a montré une convergence des principaux syndicats enseignants. La circulaire, publiée au BO du 28 août 2014, a permis de concrétiser ce qui a pu être porté au niveau des groupes de travail sur les RASED. Sa sortie rapide, avant la création d'un nouveau corps des psychologues, avait également pour objectif de ne surtout pas donner à penser qu'il y avait une rupture dans l'unité et la cohérence des réseaux d'aides.

Nous avons rappelé le contexte de notre rencontre faisant suite à un courrier envoyé par le collectif national RASED à Madame la Ministre. Après avoir pris acte de la circulaire confortant les missions des RASED, nous l'interpellions sur nos inquiétudes quant à sa mise en œuvre sur le terrain avec de fortes disparités de connaissances et d'application. Fin octobre, une réponse de Madame Vallaud Belkacem nous invitait à nous rapprocher de Mr Tournier.

Après avoir exposé quelques situations liées à l'interprétation du texte sur le terrain, nous avons demandé la mise en place d'un groupe de suivi d'application de cette circulaire afin de lever les éventuels obstacles avant leur ancrage et de vérifier la conformité des projets avec l'esprit du texte. Monsieur Tournier a donné son accord pour cette demande.

Nous avons déploré l'absence de données concernant les RASED et réaffirmé le besoin de moyens sur le terrain pour réaliser notre objectif d'école bienveillante, prévenante et inclusive. Monsieur Tournier nous a assuré avoir donné des instructions en janvier pour la rentrée, en insistant sur la première priorité à la démographie, la deuxième au remplacement et la troisième aux postes spécialisés. Nous avons fait remarquer que le fait que ces postes appartiennent à une enveloppe globale permet une grande liberté d'attribution aux recteurs et aux DASEN. Nous avons également rappelé qu'il faut aussi donner la possibilité à des enseignants spécialisés qui n'exercent plus actuellement en RASED d'y revenir s'ils le souhaitent.

À l'heure où des groupes de travail se réunissent autour de la rénovation de la formation des enseignants spécialisés, nous avons fait part de nos inquiétudes sur les contenus de formation, ce d'autant que pour les rééducateurs, aucun responsable de l'option G n'a été convié. Madame Ouanas nous redonne le cadre actuel de cette formation, cadre en réflexion et non abouti. On s'orienterait vers une formation modulaire avec un tronc commun, des modules qui renverraient aux spécialités et peut-être des modules optionnels qui renverraient à des options spécifiques ou des champs d'exercices spécifiques qui permettent un focus particulier. Nous avons soulevé le risque d'une "médicalisation" de la difficulté scolaire puisque ces modules pourraient être liés à une entrée par les différents types de "troubles". Les associations professionnelles demandent à être invitées à cette réflexion. Nos interlocuteurs proposent d'envoyer des contributions pour apporter leur expertise mais la discussion se fera, vers mars/avril, avec les partenaires sociaux.